

CHARTRE SANITAIRE DU MUSÉE DU PROTESTANTISME LA RAMADE-FERRIÈRES 81260 FONTRIEU

La présente charte a pour objet l'application, **au Musée du Protestantisme, de la Réforme à la laïcité de Ferrières 81260 Fontrieu**, des directives et des recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19.

LE RESPECT DES GESTES BARRIERES S'IMPOSE AUX VISITEURS, PERSONNEL, BENEVOLES, LIVREURS.

1. Accueil

La communication sur les mesures de protection contre le Covid-19 mises en place dans le musée est précisée de la façon suivante : rappel des gestes barrières et du protocole d'accueil affichés sur la porte d'entrée, dans le hall et dans la salle d'exposition et mis en ligne sur le site Internet du Musée.

1.1 Des produits désinfectants sont mis à disposition dans les parties communes (sas d'entrée, salle d'exposition, toilettes).

Une poubelle à pression pied avec sac poubelle jetable est à disposition du public, des agents et des bénévoles à la sortie du musée, pour jeter masques, gants et autres dispositifs jetables utilisés dans le cadre de la présente charte. Le sac poubelle dûment fermé, est mis aux ordures ménagères pour enlèvement le lendemain.

1.2 L'accueil, la boutique et les aires de circulation sont dégagées (plus de tables ni de fauteuils dans la boutique, ils seront entreposés ailleurs temporairement)

1.3 Des masques en papier jetables sont proposés à l'entrée du bâtiment aux visiteurs qui n'en disposeraient pas à leur arrivée au musée. Des gants jetables sont mis à disposition, car obligatoires pour la consultation des livres de la librairie et l'utilisation des tablettes d'aide à la visite.

1.4 Les casiers pour déposer sacs et vêtements sont condamnés

1.5 Les toilettes pour le public seront désinfectées régulièrement, ce qui inclut poignées, robinetterie, meubles...

Du savon, des serviettes jetables et gel hydroalcoolique sont à disposition.

Les poubelles seront jetées quotidiennement et traitées conformément à la législation.

Une affiche est apposée sur la porte rappelant qu'il ne doit pas y avoir plus de 2 personnes en même temps dans l'espace des toilettes.

1.6 Le nettoyage et la désinfection des parties communes du musée seront renforcés suivant les recommandations de la commune, afin de les adapter aux exigences sanitaires des pouvoirs publics.

Il est rappelé aux visiteurs de ne pas toucher les vitrines.

1.7 Des marquages au sol et une signalisation pour le maintien des distances de sécurité entre les visiteurs sont apposés dans les zones d'attente et dans la salle d'exposition.

1.8 Le comptoir et la billetterie sont isolés du public par un ouvrage en plexiglass. Les informations touristiques ne sont plus en « libre-service ». Un panneau est mis en place précisant que les dépliants sont donnés sur demande.

1.9 Le paiement par carte bancaire sera favorisé, si possible par le sans contact. Le terminal de paiement est désinfecté après chaque paiement avec code. La caisse est utilisée journalièrement par une seule personne. Elle est désinfectée après chaque journée d'utilisation. Des gants jetables et du gel sont à la disposition des « caissiers ».

2. La visite du musée

2.1 Le nombre de visiteurs présents simultanément dans les étages est limité à 10.

2.2 L'accueil des groupes se fait uniquement sur réservation. Avec conférencier inclus le groupe est limité à 10 personnes (les distances entre chaque personne seront rappelées). Le conférencier sera équipé d'un masque et d'un micro permettant au public un meilleur confort de visite (le matériel sono est désinfecté après chaque utilisation).

2.3 Des tablettes d'aide à la visite sont disponibles. Leur usage n'est pas autorisé aux visiteurs qui ne porteraient pas les gants fournis à cet usage. Les écouteurs mis à disposition sont à usage unique. Les chargeurs et les tablettes utilisés sont désinfectés après chaque utilisation. Par ailleurs un temps d'isolement d'au moins 3 heures des tablettes est mis en œuvre.

2.4 Les animations du musée seront adaptées aux exigences sanitaires et privilégieront, si possible, les espaces ouverts.

Le responsable du suivi de la charte est Nelly BARTHES (Présidente de l'Association)

Fontrieu le : 20 mai 2020

MUSÉE DU PROTESTANTISME
de la Réforme à la laïcité
La Ramade
81260 FERRIÈRES